

# OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE BIÈVRE



## ANALYSE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE BIÈVRE

2020

*Résumé de la partie I du Programme Communal de  
Développement Rural de Bièvre, document réalisé par*  
*[Impact sprl](#)*



### Commune de Bièvre

Michaël Modave, bourgmestre FF en charge du PCDR  
Fabienne Delperdange, agent relais PCDR  
061/23 96 64 – [f.delperdange@bievre.be](mailto:f.delperdange@bievre.be)

### Fondation Rurale de Wallonie

Alisée Lequeux | Annick Samyn | Juliette Maquet  
agents de développement  
063/44 02 02 – [semois@frw.be](mailto:semois@frw.be)

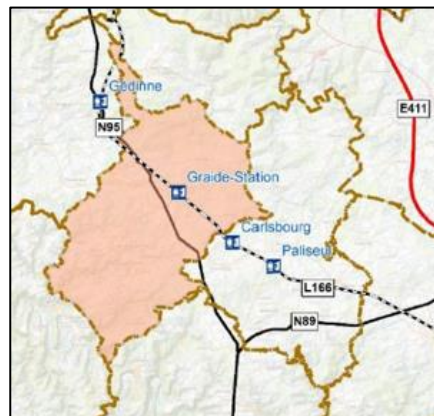


## La commune de Bièvre en chiffres

### i. Informations générales

La commune de Bièvre est composée de 12 villages (Gros-Fays, Cornimont, Six-Planes, Bièvre, Graide-Station, Graide, Bellefontaine, Monceau, Oizy, Baillamont, Petit-Fays et Naomé) et de 2 hameaux (La Maltournée et Mon Idée).

La commune se situe géographiquement en province de Namur, mais au niveau des mentalités et dynamiques locales, se rapproche plus de la province du Luxembourg. Elle travaille beaucoup via des partenariats avec les communes limitrophes (Gedinne, Bouillon, Daverdisse, Vresse et Paliseul).



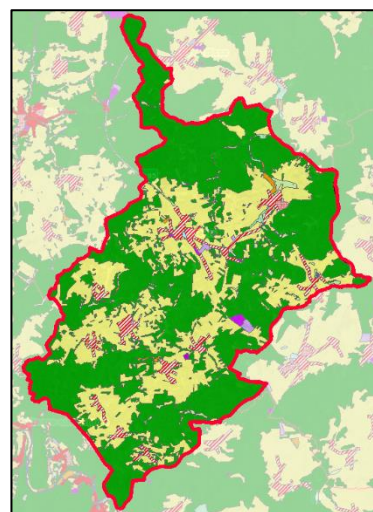
### ii. Accessibilité

La ligne de chemin de fer présente sur le territoire est un atout pour son accessibilité. Cependant, Bièvre reste une commune enclavée et écartée des grands axes. Il faut 20 minutes pour accéder à l'E411 et plus de 20 kms pour accéder à un hôpital. Par contre, les habitants ont un accueil direct pour les aînés, avec la résidence Saint-Hubert qui se trouve à Bièvre-village. Afin de pallier le problème d'accessibilité, le CPAS de la commune a mis en place un service de covoiturage. Les citoyens peuvent également recourir à Carpool (application : Comon), un système de covoiturage en ligne.

### iii. Territoire

Bièvre s'étend sur 10 965 ha (110 km<sup>2</sup>) et compte 30 habitants par km<sup>2</sup>. Le territoire est composé comme suit :

- 60% de forêts (dont 55% publique) ■
- 34% zone agricole ■
- 2,7% zones artificialisées en 2020 ▨
- 9,9% zone Natura 2000
- 4,58 ha réserves naturelles
- 19 sites de grand intérêt biologique
- 25 arbres, 2 haies remarquables



Deux bassins-versants divisent la commune. On peut donc observer un paysage beaucoup plus vallonné dans le sud alors que la partie nord se trouve sur un plateau. Pour cette raison, Bièvre se trouve sur le territoire de deux contrats de rivière : Lesse et Semois-Chiers.

### iv. Biodiversité

La biodiversité sur la commune est très bonne, nous retrouvons des espèces rares sur le territoire telles que le castor (emblème de la commune), la cigogne noire, le petit rhinolophe, etc.

### v. Patrimoine

Bièvre compte 5 monuments et sites classés : la tour de l'église à Graide, l'église Saint-Hubert et son mobilier à Oizy, la fontaine Saint-Furcy ainsi que son site à Bellefontaine et pour finir le site de la chapelle de Foy-Notre-Dame avec les deux tilleuls qui l'encadrent et les abords immédiats à Oizy.

93 édifices (principalement des fermes, une maison à colombage à Oizy, un séchoir à tabac à Petit-Fays) sont repris à l'inventaire du patrimoine et de nombreux éléments de petit patrimoine (fontaines, croix, calvaires, ...) sont présents sur le territoire communal.

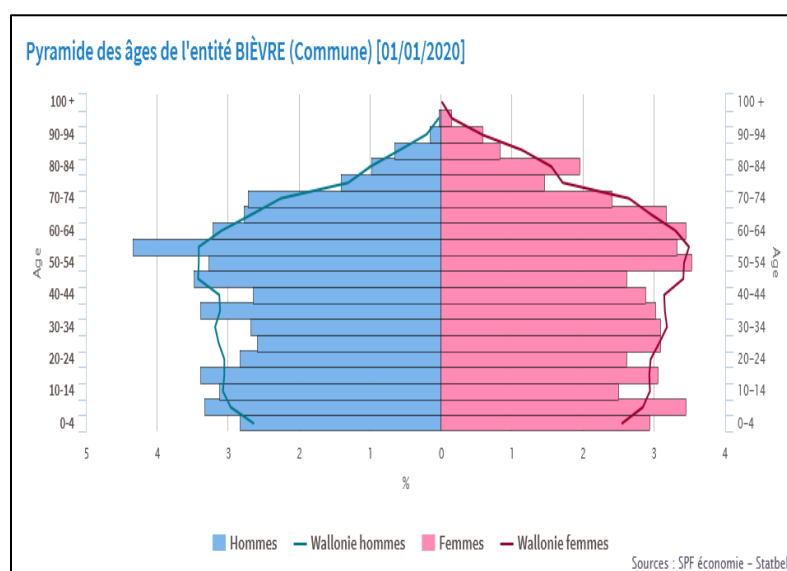
## vi. Population

Au niveau de la population, Bièvre a recensé 3 355 habitants en 2019. L'IWEPS projette une hausse de la population et prévoit d'atteindre 3 671 habitants en 2033. Actuellement, la population se compose comme suit :

- Un tiers de couples avec enfants (30,6%)
- Un cinquième de familles monoparentales (19,7%)
- Un tiers de personnes seules (34,4%)
- Les autres ménages représentent des couples sans enfant, des colocations, ...

Le solde migratoire est quasiment nul sur Bièvre. Cela s'explique par un équilibre entre les nombreux départs et arrivées de nouveaux citoyens sur le territoire. Ce solde est plutôt négatif sur les communes voisines.

La pyramide des âges est fort semblable à celle de la Région wallonne. Il est intéressant de voir que la moitié de la population est âgée de moins de 41,5 ans et qu'un quart est âgée de moins de 20 ans.



## vii. Economie, emploi et niveau de vie

Le secteur de l'économie se porte bien sur la commune. Cela s'observe par des chiffres en augmentation, comme par exemple le nombre d'indépendants qui a augmenté de 7,7% en 10 ans. Au regard des communes avoisinantes (arrondissement de Dinant) et de la Région wallonne, les secteurs proportionnellement les plus représentés au niveau des emplois salariés et indépendants sont ceux de l'industrie, de la construction, de l'agriculture (encore bien préservée à Bièvre) et du tourisme. Les secteurs moins présents sont ceux des professions libérales et du commerce.

Afin de soutenir les demandeurs d'emploi et les personnes "en décrochage" suite à un chômage de longue durée, des services sont disponibles. D'une part, la Maison de l'emploi située à Gedinne tient des permanences les lundis après-midi à Bièvre. D'autre part, un système de titres-services et une agence locale de l'emploi permettent une réinsertion dans le monde du travail par des contrats de repassage, de brico-dépannage, ...

Les différentes entreprises de la commune sont soutenues par deux biais. Premièrement, par un annuaire maintenu à jour sur le site internet communal. Deuxièmement, une ADL (Agence Locale de Développement) commune avec la commune de Vresse-sur-Semois a pour mission de soutenir l'activité entrepreneuriale sur le territoire. Dans ce cadre, elle accompagne, forme et conseille toute personne en faisant la demande.



Tous ces outils fonctionnent plutôt bien, puisque le zoning de Baillamont est en pleine extension. Sa surface autorisée vient d'être doublée (16,5ha auxquels s'ajoutent 17ha) et les parcelles commencent à être achetées.

Le taux d'emploi sur la commune est très bon, avec un taux de chômage de 9% (contre 11,3% et 13,8% pour l'arrondissement et la Région wallonne). Cependant, le revenu annuel moyen des habitants est plus faible d'environ 2 000€ (15 450€ à Bièvre contre 16 966€ et 17 281€ sur l'arrondissement et la Région).

Bien que le niveau de vie semble moins élevé, les inégalités de revenus sont plus faibles sur la commune. Ainsi, la grande majorité de la population se situe dans les tranches de revenus moyennes. Il y a proportionnellement moins de citoyens qui touchent des revenus très élevés ou très faibles comparativement à l'arrondissement et à la Région wallonne (32,9% des citoyens de Bièvre sont dans les classes extrêmes de revenus contre 36,8% pour l'arrondissement et la Région wallonne).

	< 10 000 €	10 001 à 20 000 €	20 001 à 30 000 €	30 001 à 40 000 €	40 001 à 50 000 €	> 50 000 €
Bièvre	13,0 %	30,2 %	23,4 %	14,0 %	7,8 %	12,1 %
Arrondissement	13,9 %	29,2 %	21,5 %	13,0 %	8,0 %	14,9 %
Région	13,9 %	28,9 %	21,6 %	13,0 %	7,5 %	15,4 %

#### viii. Agriculture

Le secteur agricole est encore assez conséquent à Bièvre. Les terres agricoles sont utilisées pour les trois quarts en herbages (72,8%) et un quart en cultures (27,2%).

Il y a une certaine diversité de productions animales avec principalement des bovins dont des buffles, mais également des porcs et des poules. Quelques apiculteurs vendent également leur miel et nous pouvons pointer la présence d'une pisciculture et d'une safranière. Au niveau des produits transformés, notons les deux bières (la Biévroise et la Cuvée d'Oizy), la torréfaction de café, des sirops de fruits et confitures, ...

Les circuits courts se mettent doucement en place sur le territoire avec quelques points d'achats spécifiques (boucherie à la ferme Martin, apiculteurs), mais également des magasins qui vendent plus largement des productions locales (Saveur de fruits, Cafermi, ...). Plus largement, un GAC (groupement d'achats communs) s'est mis en place à Petit Fays et s'approvisionne dans la région.

Grâce au Parc naturel de l'Ardenne méridionale, la filière viande bénéficie depuis peu d'un coup de pouce, notamment avec le projet d'une coopérative fermière. Plusieurs agriculteurs de la commune sont déjà coopérateurs, avec ceux d'autres communes, des bouchers, ...

#### ix. Tourisme

Le tourisme sur le territoire de Bièvre est un secteur important. La commune présente de nombreux atouts naturels et patrimoniaux qui attirent principalement un tourisme résidentiel.

En effet, contrairement à d'autres communes comme Vresse-sur-Semois ou Bouillon, il y a très peu de nuitées simples. Dans les établissements cela se traduit par : 7 gîtes, 9 meublés de vacances mais seulement 2 chambres d'hôtes et un hôtel qui a récemment été converti en gîte. A noter aussi la présence d'un camping.

L'accueil touristique se fait par l'Office du tourisme de Bièvre qui est sur le territoire de la maison du tourisme de Bouillon.

#### x. Logement

Le logement sur la commune est caractérisé par une part relativement importante de secondes résidences. Malheureusement, les chiffres actualisés ne sont pas disponibles, mais en 2004 Bièvre était dans la catégorie des communes ayant 10 à 24% de ses logements occupés par des seconds résidents.

Une autre caractéristique de la commune est son très haut taux d'offre foncière. C'est-à-dire que parmi tous les terrains situés en zone d'habitat, près de la moitié (44,6% en 2006) ne sont pas encore construits. Cet élément, qui met en évidence la place importante encore disponible, implique un coût de l'immobilier relativement faible.

Au niveau social, plusieurs types de logements sont disponibles : 2 logements de transit, 1 pour l'accueil de réfugiés (ILA) et divers logements sociaux gérés par le CPAS (2), la SLSP Ardenne et Lesse (Société de logement de service public) et l' AIS Lo. G. D. Phi. (Agence immobilière sociale de logement Gedinne Dînant Philippeville).

#### xi. Ressources naturelles

**Énergie** : 7 éoliennes se retrouvent sur le territoire qui peuvent produire ensemble 14MW et donc alimenter potentiellement l'équivalent de 7 500 ménages.

Pour réduire les émissions de gaz à effets de serre et la consommation d'énergie, la Commune a entamé des démarches pour s'engager dans la Convention des maires. Il s'agit d'une charte initiée par l'Europe que les territoires peuvent signer et accompagner d'un plan d'actions prouvant leur possibilité à atteindre les objectifs énergétiques. En attendant, il y a déjà deux actions en cours qui sont l'existence d'une prime communale à la force motrice et le remplacement de l'éclairage public par du LED.

Au niveau du conseil aux citoyens, la Commune ne dispose pas de conseiller en énergie, mais elle se trouve sur le territoire du guichet-énergie de Dînant-Philippeville (et non loin de celui de Libramont). Les guichets-énergies ont pour rôle de conseiller gratuitement les citoyens en matière de gestion de l'énergie dans les logements.

**Déchets** : la gestion des déchets est réalisée par l'intercommunale namuroise "BEP". Ils sont enlevés à domicile ou déposés au centre de tri de la Maltournée.

**Eau** : la distribution de l'eau est réalisée par la Commune qui est entièrement propriétaire du réseau. Pour ce qui est de l'épuration, 2 stations sont fonctionnelles (Graide et Bièvre) et 3 sont en projet (Naomé, Monceau, Gros-Fays). Cela signifie que les centres de villages ne sont pas encore tous épurés, ce qui a des répercussions sur la qualité des eaux de surface. En dehors des centres villageois, l'épuration individuelle est imposée.

#### xii. Services

Mis à part pour le cinéma à Gedinne, la piscine à Carlsbourg et la maison du tourisme à Bouillon, la population biévroise peut compter sur de **nombreuses dynamiques** implantées sur le territoire communal : Patro, centre culturel, GAC, Office du tourisme, ...

La majorité des **services** se situent à Bièvre village : maison de repos, centre culturel, maison médicale, bibliothèque, ...

Différents services sont disponibles :

- Services du CPAS : travail social, initiative locale d'accueil, service de soutien scolaire, service de co-voiturage, service repas, service de petits dépannages à domicile, espace détente, magasin de vêtements, service de permanence juridique.
- Agence Titre-Service
- Services aux aînés : résidence Saint-Hubert, des services d'aide à domicile, ...
- Service aux enfants et aux jeunes : maisons communales d'accueil de l'enfance, accueil temps libre.
- Autres services publics : Bpost, Police, Incendie, informations communales, ...

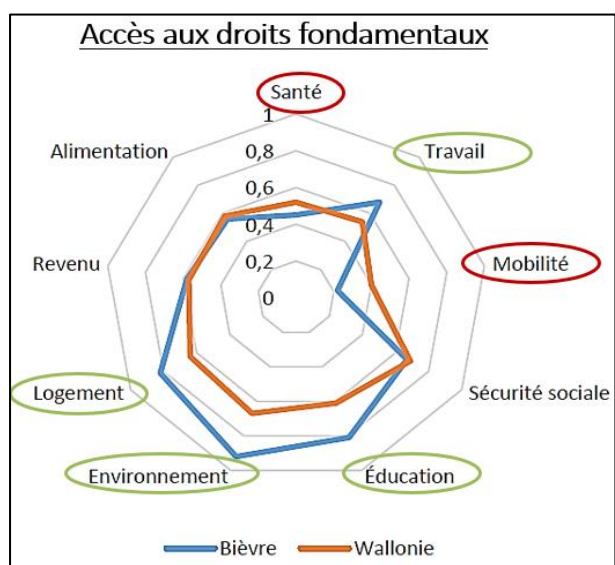
Pour les autres villages, l'**activité commerciale** est fort peu développée voire même inexistante. Certains villages comme Bellefontaine et Gros-Fays ne comptent d'ailleurs aucun magasin de première nécessité, ce qui implique que les habitants doivent obligatoirement se déplacer vers Bièvre.

Le **secteur de l'Horeca** est quelque peu développé avec la présence de restaurants, cafés, gîtes, ... Ces activités sont réparties sur l'ensemble de la commune et constituent parfois la seule activité commerciale de certains villages.

Bièvre dispose d'une école communale avec plusieurs implantations sur le territoire (Bièvre-centre, Graide-Station, Graide, Oizy, Petit-Fays et Naomé). Chaque implantation scolaire propose un enseignement en école maternelle et primaire. Il faut noter que la commune dispose d'une classe inclusive au sein de l'implantation de Bièvre, accueillant des élèves avec déficience intellectuelle et autisme.

Bièvre compte également 2 crèches communales situées dans un même bâtiment à Bièvre-village.

Au niveau du secteur de la **santé**, l'offre est très large : 6 médecins généralistes, 1 dentiste, 7 kinésithérapeutes, ... La maison médicale située à Bièvre est très active et organise divers événements tels que des balades santé, des cycles de conférence, etc. Il faut également noter la présence d'une maison du diabète et d'un poste médical de garde.



De manière générale, la commune a un très bon accès aux droits fondamentaux (tels que l'environnement, le logement, l'éducation, et le travail). Seuls l'accès aux secteurs de la santé et de la mobilité est inférieur à celui de la Région wallonne. Cela découle d'indicateurs tels que le nombre de fumeurs, le nombre de dépistages pour le cancer et l'accessibilité.